

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario créa un système de caisses d'épargne et en mars 1922 les premières succursales furent inaugurées. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 1 et 1½ p.c. par année, calculé tous les six mois. Tous les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 janvier 1939, leur total était de \$41,900,000 et le nombre de déposants à cette date dépassait 114,000. La province compte vingt-six succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne portant intérêt à 2 p.c. ainsi que des certificats aux échéances d'un, deux et trois ans en coupures de \$25 et plus, portant intérêt à 2 p.c. pour un an et à 2½ p.c. pour deux ou trois ans. Les émissions globales effectuées au 31 décembre 1938 se chiffrent par \$6,350,451, dont \$3,835,375 en certificats à vue et \$2,515,076 en certificats à terme.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1938 un capital versé de \$4,750,000, des dépôts d'épargne au montant de \$65,044,916 et un passif total de \$67,844,910. L'actif s'élevait à \$72,991,081 comprenant plus de \$54,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1938 des dépôts de \$13,936,501, un capital versé de \$2,750,000 et un actif global de \$17,346,254.

Les caisses populaires du Québec (dont 256 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1937) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1937, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$9,768,984, tandis que le montant global des prêts était de \$10,668,901. Les prêts consentis en 1937 sont au nombre de 17,639 représentant une somme de \$4,310,777. Les profits réalisés s'élèvent à \$519,714. (Voir aussi p. 864 du présent volume.)

25.—Dépôts à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et à la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, pour les années représentatives 1868-1900 et 1905-38 inclusivement.

Nota.—Pour années intermédiaires voir l'Annuaire de 1926, p. 847.

Année.	Dépôts.	Année.	Dépôts.	Année.	Dépôts.
	\$		\$		\$
1868.....	3,369,799	1911.....	32,239,620	1925.....	65,837,254
1870.....	5,369,103	1912.....	34,770,386	1926.....	67,241,344
1875.....	6,611,416	1913.....	39,628,755	1927.....	69,940,351
1880.....	6,681,025	1914.....	40,133,351	1928.....	72,695,422
1885.....	9,191,895	1915.....	39,110,439	1929.....	70,809,603
1890.....	10,908,987	1916.....	37,817,474	1930.....	68,846,366
1895.....	13,128,483	1917.....	40,405,037	1931.....	69,820,422
1900.....	17,425,472	1918.....	44,139,978	1932.....	68,683,324
1905.....	25,050,966	1919.....	42,000,543	1933.....	68,113,501
1906.....	27,399,194	1920.....	46,799,877	1934.....	66,673,219
1907 ¹	28,359,618	1921.....	53,118,053	1935.....	66,496,595
1908.....	28,927,248	1922.....	58,576,775	1936.....	69,665,415
1909.....	29,867,973	1923.....	59,327,961	1937.....	73,450,133
1910.....	32,239,620	1924.....	64,245,811	1938.....	77,260,433

¹ A compter de 1907, l'année fiscale se termine le 31 mars; antérieurement elle se terminait le 30 juin.